

Libre-échange, répartition du revenu et migrations au Maroc

DENIS COGNEAU*, GEORGES TAPINOS**

Introduction :

Nouvelle donne migratoire et libéralisation des échanges

Au cours des années cinquante, les pays industrialisés d'Europe occidentale, engagés dans la voie de la reconstruction économique, et confrontés à une pénurie de main-d'œuvre, avaient choisi d'ouvrir leurs frontières à l'entrée de travailleurs étrangers. La grande migration du Sud vers le Nord, des pays de la Méditerranée vers l'Europe occidentale, a permis d'accélérer la reconstruction et l'industrialisation des pays récepteurs; elle a aussi contribué à créer les conditions nécessaires à la sortie du protectionnisme et à l'amorce du processus d'intégration européenne. Dans un monde dominé par le protectionnisme, la migration internationale, sous ses différentes formes, a été le principal facteur d'intégration des économies maghrébines et des économies européennes. Deux séries d'éléments sont venus modifier les données du problème à partir des années 70. Il y a d'abord eu en 1973-1974 la fermeture des

* DIAL-ORSTOM, 14, boul. Saint-Martin, 75010 Paris.

** Institut d'études politiques de Paris, SEAE, 4, rue Michelet, 75006 Paris.



frontières des pays européens aux entrées de travailleurs étrangers. Il y a eu aussi, au début des années 80 dans les pays d'émigration, en particulier au Maroc, la réorientation de leur stratégie de développement, avec l'abandon des politiques de développement autocentré et de substitution aux importations, qui ont été suivies de politiques de privatisation, d'ajustement structurel, d'ouverture commerciale et d'incitation à l'investissement étranger.

Aujourd'hui, confortés dans leur décision de maintenir la fermeture des frontières à l'immigration, mais conscients du risque d'une Europe fermée, les pays de l'Union européenne ont compris la nécessité de resituer la migration dans la perspective du développement, et d'envisager une stratégie d'ouverture commerciale, d'incitation à l'investissement privé, d'aide et de coopération, dont on espère à terme une diminution des inégalités entre les nations et de l'incitation à émigrer. Une réflexion dans ce sens avait déjà été amorcée lors de la fermeture des frontières en 1973-1974, mais cette « nouvelle division internationale du travail » relevait davantage de l'intention, et pouvait apparaître comme une justification des pays européens pour avoir décidé unilatéralement l'arrêt des flux de travailleurs. Au cours des dernières années, les politiques de coopération et d'ouverture, comme alternative à la migration, se sont renforcées et clarifiées. Le renversement de la situation migratoire des pays du sud de l'Europe, la volonté plus affirmée des anciens pays d'immigration de maintenir leurs frontières fermées à de nouvelles entrées de travailleurs, mais aussi la volonté d'ouverture à l'échange de nombreux pays en développement, et tout particulièrement du Maroc, qui s'insère dans une libéralisation mondiale du commerce, ont fait du libre-échange et de la coopération une alternative crédible à la migration, qui mérite examen.

Le réalisme de cette nouvelle problématique et la confiance que l'on peut lui accorder dépendent de la réponse à deux séries de questions : quel effet peut-on attendre de la libéralisation des économies nationales et de l'ouverture extérieure sur la croissance des revenus et de l'emploi ? Quel effet peut-on attendre d'une croissance économique plus forte sur l'incitation à émigrer ? L'observation statistique montre généralement une liaison positive entre la croissance du produit et la croissance des échanges. Elle ne dit rien sur le sens de la causalité, qui impose de recourir à un modèle théorique qui rend explicites les mécanismes de transmission susceptibles de faire l'objet d'un test statistique, et d'apprécier l'incidence propre des conditions historiques, de la dimension des pays, et de la période considérée. Mais aussi, dans un pays comme le Maroc, où la transition démographique est largement amorcée, et qui enregistre des

taux de croissance annuelle de la population en âge d'activité proches de 3%, l'augmentation du revenu par tête et l'absorption de l'offre additionnelle de travail sont fortement conditionnées par la maîtrise de la croissance démographique. Or la baisse de la fécondité ne se répercute sur le marché du travail qu'avec un très grand décalage, de plusieurs décennies et non pas une quinzaine d'années comme on le suppose généralement. Avec un taux de croissance démographique de 2,5 à 3%, assurer une amélioration significative des niveaux de vie en l'espace d'une ou deux générations est pour le moins problématique.

La relation entre la croissance économique et l'émigration est encore plus incertaine. La théorie économique et l'observation empirique suggèrent deux cheminements possibles (Tapinos, 1974). Si l'explication des migrations réside principalement dans les différentiels de revenus — seul cas de figure envisagé par la théorie de l'échange international qui suppose le plein emploi des facteurs de production — et d'emploi — théorie néo-classique de l'allocation des facteurs —, et si l'ouverture à l'échange et aux mouvements de capitaux est susceptible de favoriser une croissance des revenus et du bien-être de l'ensemble des partenaires à l'échange, et une croissance plus forte des pays les moins développés, on peut envisager une absorption du surplus de main-d'œuvre et une convergence des rémunérations du travail. Il en résulte par voie de conséquence une baisse de l'incitation à émigrer. Le libre-échange et l'aide au développement apparaissent alors comme une alternative aux mouvements de population. En revanche, si la migration trouve son origine dans la rupture d'un équilibre démographique, qui résulte notamment de l'amorce d'un processus de développement, la mobilité interne, inhérente à ce processus, trouve généralement une extension au-delà de l'espace national. Dans cette hypothèse, le développement et les migrations internationales vont de pair (Tapinos, 1974 et 1994 ; Diaz Briquets et Weintraub (ed.), 1991 ; Massey, 1988).

Dans cette perspective, cet article s'intéresse aux conséquences des politiques commerciales (libre-échange et mesures d'accompagnement budgétaires et monétaires) sur l'emploi et les revenus au Maroc. Il prend sa place au sein d'une recherche plus large sur le libre-échange et les migrations internationales au Maghreb¹. L'hypothèse est qu'à l'avenir la migration du Maroc vers l'Europe dépendra fortement de l'évolution du

1. Dans le cadre d'une étude pour la 6^e Relations économiques extérieures de la Commission des Communautés européennes (Tapinos *et al.*, 1994). Les idées exprimées sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de la Communauté européenne. Nous tenons à remercier Pauline Lacroix pour sa contribution active à l'ensemble de cette recherche.

chômage et de la répartition des revenus, dans un contexte de croissance forte de la population active urbaine. La première partie de l'article effectue un survol de la situation actuelle de l'économie marocaine, après plusieurs années d'ajustement structurel, et des conséquences envisageables d'une libéralisation complète des échanges. La seconde partie présente une maquette dynamique de l'économie marocaine en équilibre général¹, et la formalisation du processus de passage au libre-échange qui a été retenue. Enfin, la troisième partie expose les résultats des simulations d'un passage au libre-échange.

I / Le Maroc, de l'ajustement structurel au libre-échange

La signature des accords du GATT par le Maroc, et la perspective d'un accord de libre-échange avec l'Union européenne sont deux événements de portée *a priori* considérable pour l'économie marocaine. Peu d'études macro-économiques leur ont été jusqu'à présent consacrées². Le choix d'une ouverture plus grande sur l'extérieur ne fait cependant qu'entériner la dynamique suivie depuis le début des années 80, sous l'égide des programmes d'ajustement structurel appliqués depuis 1983.

1 – Le libre-échange est la suite logique de l'ajustement structurel

En 1993, il n'existe plus au Maroc de licences d'importation ou d'exportation d'aucune sorte, et les tarifs douaniers ont déjà subi un ajuste-

1. Nous avons bénéficié, pour l'évaluation de l'impact du libre-échange au Maroc, de la mise à notre disposition d'un modèle d'équilibre général calculable, mis au point par le Centre de développement de l'ocde pour simuler des politiques alternatives pendant une période d'ajustement (cf. Bourguignon, Branson, de Melo, 1991 ; Bourguignon, de Melo, Morisson, 1991 ; Bourguignon, Morisson, 1992). Nous remercions le Centre de développement pour nous avoir permis d'utiliser son programme avec ses données.

2. La principale est celle de la Banque mondiale : Thomas F. Rutherford, E. E. Rutström, D. Tarr, Morocco's Free Trade Agreement with the European Community : A Quantitative Assessment, PRE Working Paper n° 1173, Washington, DC, The World Bank, publiée dans la *Revue d'économie du développement* (voir bibliographie).

ment à la baisse (taux maximum abaissé à 45 % en 1985). Comme dans le cas du Mexique et des Etats-Unis avant la signature de l'ALENA, la question du libre-échange se pose donc à un moment où la moitié du chemin a été parcourue en ce qui concerne la libéralisation du commerce extérieur. Par ailleurs, les pays en développement concernés (Mexique, Maroc ou Tunisie) réalisent déjà la grande majorité de leurs échanges avec l'espace économique industrialisé voisin (Etats-Unis et Canada, ou Union européenne).

Au Maroc, les mesures de stabilisation ont réussi à réduire sensiblement les déficits des comptes de l'Etat et extérieurs : le déficit budgétaire passe de — 12,0% du PIB à — 5,7%, et celui de la balance courante de — 14,5% à — 5,5% sur la période 1982-1989. Après une forte croissance du poids de la dette (jusqu'à 128% du PIB en 1985), la contrainte d'endettement va désormais s'amenuisant (77% du PIB en 1991)¹. Mais durant la décennie 80, l'économie marocaine a également connu d'importants changements structurels. D'une part, les fortes dévaluations du dirham (de 1983 à 1986), et la libéralisation rapide de l'économie ont déjà entraîné des modifications importantes dans l'allocation des ressources productives et la répartition des revenus. Une pluviométrie favorable et la dévaluation du dirham ont particulièrement profité au secteur agricole, et l'emploi et les revenus ruraux ont connu une croissance régulière. En revanche, les coupes dans l'investissement public, les baisses de salaires dans le secteur public et pour l'emploi qualifié du secteur privé moderne ont entraîné un ralentissement de l'activité en ville. L'emploi urbain a donc beaucoup moins progressé que l'offre de travail et le chômage a largement augmenté (17% en 1991), de même que les activités informelles, caractérisées par un sous-emploi massif. Le chômage et le sous-emploi touchent en premier lieu une population jeune et de plus en plus qualifiée, candidate potentielle à la migration. Les salariés qualifiés qui ont un emploi ont subi les baisses de revenus les plus importantes. D'autre part, la diversification rapide des exportations en faveur des produits manufacturés, dont l'importance relative passe de 34% en 1982 à 51% en 1991, a permis au Maroc d'accroître ses parts de marché, notamment dans ses échanges avec l'Europe. Au-delà des réallocations sectorielles, l'ouverture commerciale, combinée à l'accélération des investissements extérieurs directs entre 1987 et 1991 (de 60 à 300 millions de dollars), aurait occasionné des gains de productivité importants (écono-

1. Cf. aussi CEPII (1992), p. 349-361, où le Maroc apparaît comme un cas intermédiaire entre les pays d'Amérique latine (Mexique, Brésil), et les pays d'Asie du Sud-Est (Malaisie, Thaïlande), du point de vue de la contrainte financière, sur la période 1980-1988.

mies d'échelle, progrès technique) dans les branches concurrentielles (Haddad, 1993).

Il reste que l'essentiel de la croissance des exportations repose sur l'aval de la filière textile (confection, bonneterie), et que le déficit sur l'amont de la filière (fils et tissus) s'est creusé dans les mêmes proportions (Chevallier, 1994). Dans le textile, mais aussi dans l'agro-alimentaire (pêche, agrumes), le Maroc ne parvient pas encore à remonter ses filières d'exportations privilégiées. Le processus d'industrialisation par promotion des exportations demeure fragile. D'ailleurs, depuis 1990, les exportations marocaines ont subi un brutal ralentissement, passant de 15% de croissance annuelle en volume sur la période 1987-1990 à seulement 1% en 1991-1992. Cette évolution est en partie explicable par la récession du marché européen, mais aussi et surtout par la montée en puissance de nouveaux concurrents, principalement en Europe de l'Est (Hongrie, Pologne, ex-Tchécoslovaquie) et en Asie (Malaisie, Thaïlande, Philippines, Inde, Chine), qui entraîne une perte de parts de marché sur le marché européen (World Bank, 1994). Face à ces nouveaux concurrents, comme face aux concurrents plus traditionnels du bassin méditerranéen (européen et moyen-orientaux), le libre-échange avec l'UE devrait redonner une marge de croissance aux exportations du Maroc, comme de la Tunisie, surtout dans la perspective d'une reprise de la demande européenne. Cependant, l'application des accords du GATT limitera les effets de diversion de commerce extra-communautaire sur le textile (démantèlement des AMF à partir de 2003), de même qu'un accord préférentiel entre l'UE et les pays d'Europe de l'Est. D'ailleurs, sous l'angle des coûts de production, les pays du Maghreb, et le Maroc en particulier, ne montrent pas une position compétitive très avantageuse. De 1980 à 1992, les salaires moyens ont augmenté de 6,2% par an dans les entreprises industrielles marocaines, alors que la productivité n'y a progressé que de 2,4% (Centre marocain de conjoncture, 1993). Ces faibles gains de productivité sont à l'origine de coûts unitaires du travail relativement élevés, qui constituent peut-être un handicap pour l'industrie intense en main-d'œuvre d'exportation ou d'import-substitution. Une étude de la Banque mondiale, qui livre une comparaison des coûts de production entre le Maroc, la Tunisie, la Turquie, la Corée du Sud, l'Espagne et la France, aboutit à un bilan assez négatif des autres éléments de coûts de la compétitivité marocaine : coût du transport, de l'énergie, du crédit, fiscalité (Centre marocain de conjoncture, 1993). Cette contrainte de compétitivité pourrait également peser sur les investissements directs, qui malgré une accélération récente n'ont pas atteint les montants espérés ou consi-

dérés comme nécessaires à la fin des années 80. De plus, les investisseurs étrangers qui viseraient la conquête des marchés intérieurs seront sans doute attirés par des espaces régionaux plus vastes et plus prometteurs : Europe de l'Est, Asie.

Il convient donc de ne pas céder à un optimisme excessif concernant l'impact de la libéralisation commerciale au Maghreb. Dans ce cadre, l'intensité croissante de la concurrence au niveau mondial et les contraintes de compétitivité propres aux pays du Maghreb pourront amener à des ajustements supplémentaires. D'ailleurs, la suppression des barrières douanières est porteuse en elle-même d'éléments déstabilisants, au niveau des finances publiques et de la balance des paiements.

2 – Le libre-échange contient néanmoins des risques de déstabilisation financière

Toutes les estimations sur l'impact à court terme du libre-échange montrent un accroissement de la pénétration des importations dans des proportions considérables, et une forte dégradation de la balance commerciale. La disparition des droits de douane, qui représentent environ un tiers des recettes de l'Etat, ne pourra être compensée que par des augmentations importantes des taxes. *Le libre-échange exigera donc des efforts de stabilisation supplémentaires*, qui évidemment pourront prendre plusieurs formes : une limitation des dépenses publiques (embauches de fonctionnaires, dépenses d'investissement), une dévaluation du dirham, une augmentation de la pression fiscale intérieure par les taux ou leur assiette¹. On comprend dès lors que la partie marocaine ait insisté sur l'asymétrie du passage progressif au libre-échange, et sur les mesures d'accompagnement dans le domaine de l'aide financière et de la coopération technique. Les intérêts de la dette publique continuent par exemple de représenter plus de 15% des dépenses totales de l'Etat. On comprend également les espoirs placés dans un accroissement des investissements extérieurs directs. Cependant, ces derniers sont régis en grande partie par les données de la compétitivité de l'économie, et subiront la concurrence des autres pays, candidats à des délocalisations alternatives (voir *supra*).

1. Ces mesures, et en particulier une dévaluation, peuvent avoir un impact positif sur l'incitation à migrer, sauf si elles sont compensées par une croissance positive de l'emploi, et par des anticipations optimistes des agents sur un terme plus long.

Enfin, le financement du surcroît de déficit budgétaire entraîné par la chute des recettes douanières pourrait avoir un impact important sur l'investissement. La dégradation de la balance des paiements risque d'entraîner une augmentation de l'endettement extérieur, éventuellement nuisible à la crédibilité du pays. Mais surtout, le recours à l'emprunt auprès des agents intérieurs privés étant très limité, le financement du déficit serait essentiellement monétaire. Le contrôle de l'inflation et de la compétitivité-prix impliquant une politique d'émission monétaire relativement restrictive, le financement monétaire du déficit peut conduire à un effet d'éviction non négligeable sur l'investissement privé. Ainsi, à plus ou moins court terme, une libéralisation accrue du commerce extérieur du Maroc, si elle doit stimuler l'emploi agricole et les secteurs industriels d'exportation intensifs en main-d'œuvre non qualifiée, risque aussi de limiter la croissance de l'emploi qualifié dans le secteur public (faible croissance des recettes budgétaires, compte tenu de la baisse des recettes douanières) et dans les industries et les services modernes produisant pour le marché intérieur. Seules des perspectives optimistes d'exportation et d'investissement (intérieur et extérieur) dans l'industrie pourront compenser l'impact négatif du libre-échange sur l'emploi urbain.

La discussion précédente illustre la nécessité de recourir à un instrument macro-économique pour évaluer les conséquences du libre-échange. A cet effet, nous utilisons un modèle macro-économique d'équilibre général, multisectoriel, comportant une sphère réelle et une sphère financière, et distinguant plusieurs catégories de ménages. Le modèle est la maquette « MAQM » (Bourguignon *et al.*, 1991), dont une première version a déjà été utilisée pour le programme d'étude « Ajustement et Equité » du Centre de développement de l'OCDE (Bourguignon, Morrisson, 1992). Dans le cadre de ce programme, une première application a été réalisée sur le Maroc pour la période 1980-1986 (Morrisson, 1991a et 1991b).

II / Une maquette de l'économie marocaine pour 1990

Cette partie présente la description schématique de l'économie marocaine retenue comme point de départ des simulations macro-économiques, et les hypothèses retenues pour décrire le passage au libre-échange.

1 – La situation de départ : commerce extérieur et fiscalité

Dans l'étude de l'OCDE précitée, qui portait sur la période 1980-1986, la base comptable correspondait à l'année 1980. L'actualisation de cette base étant limitée par l'absence de comptes nationaux récents¹, nous avons été conduits à conserver en partie la Matrice de comptabilité sociale et les paramètres structurels de l'économie marocaine qui caractérisent la situation de référence du Maroc en 1980². Ces éléments sont présentés dans le document de l'OCDE (Morrisson, 1991). *Nous avons néanmoins modifié la base de 1980 dans deux domaines cruciaux : la structure du commerce extérieur et la fiscalité.* En effet, la matrice de 1980 ne contenait que deux types de recettes fiscales : les taxes sur les biens et services et les tarifs douaniers. Les impôts directs sur les entreprises et les ménages ont été introduits. D'autre part, un nouveau système fiscal a été progressivement mis en place entre 1984 et 1990, s'articulant autour de trois types d'impôts : Taxes indirectes (1985-1986), Impôt sur les sociétés (1987) et Impôt général sur le revenu (1990). Cette réforme fiscale s'est traduite par un accroissement des ressources budgétaires et a contribué à la résorption du déficit budgétaire massif qui prévalait avant l'ajustement (Centre marocain de conjoncture, 1993). Elle a également permis un abaissement conséquent des tarifs douaniers (taux maximum abaissé à 45 % en 1985).

Ex ante, le libre-échange conduit à faire disparaître environ un quart des recettes budgétaires (tableau 1). Une compensation du manque à gagner fiscal doit être recherchée, essentiellement par l'augmentation des recettes plutôt que par l'ajustement des dépenses, d'autant plus que le niveau de dépenses par tête a déjà été fortement entamé pendant l'ajustement structurel (baisses de salaires réels et des investissements) (Morrisson, 1991). La mesure la plus crédible, et la plus couramment envisagée, consiste en une augmentation de la fiscalité indirecte portant sur les pro-

1. Le TES le plus récent publié par la Direction de la statistique du Maroc correspond à l'année 1985. Une Matrice de comptabilité sociale pour 1985 a été construite par le GREI, mais qui ne désagrège pas les ménages et n'est donc pas adaptée à la problématique de l'emploi et des revenus. Cf. GREI (1992).

2. Nous avons en particulier conservé les élasticités de comportement retenues par l'étude de l'OCDE. Le temps imparti à notre travail ne nous a pas permis d'effectuer des tests de sensibilité des résultats du modèle utilisé.

duits locaux et importés. Le bouclage macro-économique fourni par le modèle permet de déterminer les augmentations de taxes indirectes nécessaires pour stabiliser le niveau du déficit budgétaire rapporté au PIB.

TABLEAU 1. — *Structure simplifiée du budget de l'Etat au Maroc*

	%
Recettes	100
Taxes Indirectes sur produits locaux	37
Taxes indirectes sur importations	8
Tarifs douaniers	26
Impôts directs	29
Dépenses	100
Personnel	40
Fonctionnement	21
Investissement	21
Intérêts de la dette	18

Sources : Morrison, 1991, et Direction de la statistique, 1991.

En second lieu, la structure des exportations marocaines s'est fortement modifiée entre 1980 et 1990, avec une forte baisse du poids des phosphates et la croissance des exportations manufacturées (tableau 2). L'analyse des conséquences du libre-échange sur les exportations montre que seules les exportations de fruits et légumes devraient être sensiblement affectées, c'est-à-dire moins de 20 % des recettes totales d'exportation. Selon Rutherford *et al.* (1994), la levée des quotas européens serait équivalente, du point de vue marocain, à l'effet d'un gain de compétitivité-prix de 8 % pour ces produits. Nous retiendrons la même estimation.

TABLEAU 2. — *Structure simplifiée du commerce extérieur du Maroc*

	Importations (n.c. droits de douane) (%)	Tarifs douaniers apparents (%)	Part des importations complé- mentaires (*) (%)	Exportations (*) (%)
Exports primaires	7	20	100	15
Agriculture	11	45	15	20
Industrie intense en travail	16	30	15	40
Industrie intense en capital	56	30	52	25
Non-échangeables formels	5	10	100	0
Non-échangeables informels	4	10	0	0
Ensemble	100	29	44	100

(*) Part des importations qui ne rentrent pas en compétition avec les produits marocains.

Sources : Morrison, 1991, Chevallier, 1994, et Direction de la statistique, 1992.

Le schéma du système fiscal marocain est complété par le tableau 3 qui fournit les taux de taxes apparents portant sur les produits. Les taux de taxes indirectes sont identiques que les produits soient importés ou fabriqués localement. L'écart entre la structure des importations et celle de la production conduit bien sûr à des taux apparents différents, c'est-à-dire à un taux légèrement supérieur pour les importations car les biens d'équipement sont plus fortement taxés.

TABLEAU 3. — *Taux de taxes apparents sur les produits*

	Tarifs douaniers apparents (%)	Taxes indirectes sur les importations (%)	Taxes indirectes rattachées à la production (%)
Exports primaires	20	10	10
Agriculture	45	0	0
Industrie intense en travail	30	8	8
Industrie intense en capital	30	10	10
Non-échangeables formels	10	8	8
Non-échangeables informels	10	0	0
Ensemble	29	10	8

Sources : Morrisson, 1991, et Rutherford *et al.*, 1993.

2 – La situation de départ : comportements des agents et sentier de croissance de référence

Le modèle « MAQM » est un modèle dynamique séquentiel, avec une sphère financière, plusieurs catégories de travail et de ménages (voir encadré p. 39) ; il peut s'écarter très largement de l'épure néo-classique, en introduisant des modes de fixation des prix et des salaires différents de l'ajustement offre-demande. Ce modèle a été construit pour étudier les déterminants macro-économiques de la répartition du revenu, il est donc adapté à une partie de notre sujet. Il a toutefois un inconvénient important : n'ayant pas été construit au départ pour l'étude du libre-échange, l'agrégation des branches d'activité est trop importante, et le commerce extérieur n'est pas éclaté par provenance et destination. Pour cette dernière raison, il n'est pas possible d'étudier les effets de diversion de commerce dus à des accords préférentiels, mais seulement l'effet d'une libéralisation totale des échanges du Maroc (sachant que les échanges avec l'UE représentent les deux tiers des échanges du Maroc), comme dans le modèle cons-

truit par Rutherford *et al.* (1994). Ce modèle est caractérisé par une situation de plein-emploi des ressources, la parfaite mobilité des facteurs de production et la parfaite flexibilité des prix de ces facteurs¹. Le modèle que nous utilisons s'écarte de ces trois hypothèses en considérant :

- un taux de chômage de 8 % dans la situation de référence, qui correspond au taux de chômage urbain de 17 % observé dans l'enquête sur les niveaux de vie de 1990/1991 ;
- l'immobilité du capital installé dans les secteurs ;
- l'indexation partielle (de 30 % sur les prix à la consommation) des salaires urbains des secteurs modernes, et la rigidité à la baisse des rémunérations nominales du travail ;
- la détermination exogène du taux de change nominal et l'introduction d'instruments monétaires : l'équilibre de la balance des paiements courants n'est donc pas automatique ;
- une fonction de demande mondiale fait dépendre les exportations de la compétitivité-prix ;
- l'investissement privé dépend de la productivité marginale du capital et du taux d'intérêt réel, selon une spécification de type q de Tobin ;
- dans la plupart des simulations effectuées, les dépenses publiques sont fixées en volume ;
- le marché de la monnaie est équilibré par le taux d'intérêt.

Enfin, les prix de production sont supposés flexibles à moyen terme (cette dernière hypothèse a par ailleurs peu d'influence sur les résultats).

Le principe des simulations effectuées consiste à comparer plusieurs modalités de passage au libre-échange par rapport à une simulation de référence sans libre-échange, du point de vue des variables macro-économiques classiques (croissance, commerce extérieur, budget de l'Etat, investissement, endettement) et du point de vue de l'emploi, du chômage et de la répartition du revenu. *La simulation de référence* consiste à projeter dans le futur l'économie marocaine, nous avons retenu un sentier de croissance régulier caractérisé par un taux de croissance de la population active de

1. En comparaison du modèle de l'ocde, le modèle de Rutherford *et al.* (1994) est en effet un pur modèle de réallocation des facteurs non fixes entre les secteurs, où les rémunérations de ces facteurs (du travail et du capital principalement) sont totalement flexibles et réalisent le plein-emploi dans chaque circonstance. Les prix des biens varient de manière à réaliser l'équilibre des différents marchés de produits. Les taux de taxes ajustent le déficit budgétaire. On aboutit ainsi à un vecteur de prix relatifs par rapport aux prix mondiaux (des exportations et des importations) tel que la balance des paiements courants est équilibrée. Le modèle de Rutherford *et al.* interdit donc d'étudier la variation du chômage consécutive au libre-échange, et exclut la possibilité d'un déséquilibre temporaire des comptes extérieurs.

Décomposition sectorielle et démographique de la maquette

1. Secteurs et types de travail

La décomposition sectorielle de l'économie marocaine retenue par l'OCDE est la suivante¹ :

- Exportations primaires (phosphates bruts et semi-transformés) ;
- Agriculture ;
- Industrie intense en travail ;
- Industrie intense en capital ;
- Non-échangeables formels ;
- Non-échangeables informels.

Les secteurs primaires emploient la main-d'oeuvre rurale (travail agricole), l'industrie et les services modernes la main-d'oeuvre urbaine moderne (travail moderne), et le secteur informel la main-d'oeuvre informelle non-qualifiée (travail informel).

2. Catégories de ménages

Au sein de la population active, on distingue 6 catégories pour l'étude de la répartition du revenu :

En milieu rural :

- Les gros exploitants agricoles ;
- Les petits exploitants agricoles ;
- Les salariés agricoles ;

En milieu urbain :

- Les propriétaires du capital moderne
- Les salariés du secteur moderne et du secteur public ;
- Les informels.

Les chômeurs sont considérés comme demandeurs d'emploi sur le marché du travail moderne.

Entre ces catégories, les migrations intérieures sont modélisées sous la forme d'une fonction à la Harris-Todaro :

$$\Delta N_o / N_o = [Y_d / (Y_o Z_{od})]^{f_{od}} - 1$$

où o = catégorie d'origine ;

d = catégorie de destination ;

N_o = Nombre d'actifs dans la catégorie d'origine ;

$Y = (1-u) R$, revenu espéré (corrigé du taux de chômage u prévalant dans la catégorie) ;

Z_{od} = coût "psychologique" de la migration.

¹ Bien que parlante pour l'économiste, elle ne va pas sans poser de redoutables problèmes de nomenclature.

2,7 % en moyenne¹, une croissance de la productivité globale des facteurs entre 2 et 3 % selon les secteurs, et une croissance des variables de demande intérieure (dépenses publiques) et extérieure (demande mondiale) de 5 % en volume. Les prix mondiaux croissent également de 5 %, et le taux de change effectif nominal se déprécie lentement de 0,5 % par an (tableau 4).

1. Les taux de croissance des différentes catégories de ménages et d'actifs sont différenciés dès le départ, et évoluent en fonction des flux migratoires internes (voir encadré).

TABLEAU 4. — *Le sentier de croissance de la simulation de référence*

Variables de contrôle	Taux de croissance annuel
Population active	2,7%
Progrès technique	entre 2 et 3%
Emploi public	2,5%
Salaires réels des fonctionnaires	2,5%
Autres dépenses publiques en volume (fonctionnement, investissement)	5,0%
Masse monétaire	10,0%
Demande mondiale adressée au Maroc	5,0%
Prix mondiaux des exportations	5,0%
Prix mondiaux des importations	5,0%
Taux d'intérêt internationaux	0,0%
Taux de change effectif nominal (*)	0,5%

(*) Une croissance correspond à une dépréciation.

A long terme (douzième période du modèle), ce sentier de croissance se traduit par une croissance du PIB marocain de 4,4 % en moyenne annuelle. L'inflation est de 6 %, le taux de change réel s'apprécie (inflation marocaine supérieure aux prix mondiaux), le taux d'intérêt réel décroît légèrement (de 2 points en dix ans). Le taux d'investissement (investissement rapporté au PIB) reste constant. Rapportés aux PIB, les déficits du compte de l'État et des comptes extérieurs se maintiennent aussi à leurs niveaux initiaux. Le poids du service de la dette reste également constant. Il s'agit, d'une certaine manière, d'une trajectoire de « *statu quo* ».

3 – Le passage au libre-échange

Nous étudions le passage au libre-échange sur cinq années. Le choix de cette période de moyen terme ne correspond pas à la programmation envisagée, qui prévoit une période de douze ans pour l'élimination des barrières concernant les produits agricoles. Cependant, avec l'instrument dont nous disposons, l'étude d'un beaucoup plus long terme est délicate : la dynamique de long terme implique des changements dans les comportements des agents économiques, aussi bien du côté des comportements d'offre et de demande que du côté des variables démo-économiques comme les migrations (internes et externes), la flexion des taux d'activité, et les effets de la transition de la fécondité. Ce type de changements structurels ne peut à l'heure actuelle être intégré dans un modèle macro-économique. Notre choix de périodisation est donc un choix raisonné qui répond à la nécessité de tenir compte de la dynamique démo-

économique d'une part (croissance démographique, migrations internes, et accumulation) et de la gradualité du passage au libre-échange d'autre part. Par rapport aux exercices de statique comparative, où ces éléments dynamiques sont absents, l'un des intérêts d'un modèle dynamique est notamment de prendre en compte les effets de la libéralisation commerciale sur l'investissement. Comme ces effets sur l'investissement prennent un certain temps à être engrangés et à apparaître pleinement, une fois le processus de libre-échange terminé, les résultats des variantes seront présentés cinq ans après la fin du processus.

Le passage au libre-échange est défini par deux éléments :

- 1 / la suppression totale des tarifs douaniers, étalée graduellement sur cinq ans ;
- 2 / la suppression immédiate des quotas et des tarifs appliqués par le reste du monde, qui serait équivalente à une augmentation du prix mondial des produits agricoles avec lesquels les exportations marocaines sont en concurrence de + 8 %.

Rappelons qu'il ne nous est pas possible d'étudier plus finement les effets d'un accord de libre-échange avec l'UE, à la différence du modèle de Rutherford *et al.* (1994) qui compare ainsi deux options : le libre-échange généralisé, et le libre-échange limité à l'UE. Si les résultats en termes de « bien-être » diffèrent légèrement en niveau (de 1 point), en revanche les réallocations factorielles du travail et du capital sont du même ordre de grandeur. Ce phénomène s'explique par les effets de diversion de commerce, que notre modèle ne peut pas prendre en compte. L'application parallèle des accords du GATT et de l'éventuel accord de libre-échange avec l'UE devrait néanmoins limiter ce type d'effets.

Le passage au libre-échange implique des mesures assez importantes de compensation budgétaire et monétaire. Celles-ci consisteront tout d'abord en une *augmentation de la pression fiscale sur les revenus intérieurs*. Afin de ne pas trop dégrader la compétitivité des entreprises, dans le cadre libéral de la politique économique marocaine, le surcroît de pression fiscale portera principalement sur les ménages : soit sous la forme de taxes indirectes, soit sous la forme d'impôts directs. L'augmentation des taxes indirectes est l'unique mesure qui permette à elle seule d'effectuer une compensation budgétaire totale¹. L'augmentation du

1. Dans le modèle utilisé, il s'agit de taxes indirectes portant directement sur les prix de la demande et non d'une pure TVA. En outre, comme dans le modèle de Rutherford *et al.*, les exportations ne sont pas exemptées de ces taxes.

barème de l'impôt sur le revenu, qui touche essentiellement les salariés urbains formels, faute d'un élargissement substantiel de l'assiette de l'impôt, est notamment limitée par la résistance de ce groupe social, relativement mieux placé pour faire valoir ses intérêts. Un ralentissement du rythme des dépenses publiques serait également envisageable; mais le souci de ne pas compromettre la compétitivité et la croissance de long terme de l'économie impose au minimum de maintenir les dépenses par tête, en matière de services publics et d'infrastructures. Compte tenu du montant du manque à gagner fiscal, l'augmentation des recettes de l'impôt sur le revenu ou le ralentissement de la croissance des dépenses publiques ne peuvent constituer que des mesures de complément, à côté de l'augmentation des taxes indirectes. Par rapport à la seule augmentation de la fiscalité indirecte, deux mesures de compensation alternatives ont donc été envisagées :

- 1 / une augmentation moindre de la fiscalité indirecte, complétée par une augmentation de l'impôt sur le revenu ;
- 2 / une augmentation moindre de la fiscalité indirecte, complétée par un ralentissement de la croissance des dépenses publiques.

Ces différentes mesures fiscales ont été calculées pour parvenir à une stabilisation du ratio « déficit budgétaire / PIB ». Il est ressorti des simulations¹ que les trois mesures de compensation budgétaires ont un impact légèrement différent. De toutes, la mesure de ralentissement des dépenses publiques a l'impact le plus négatif, à cause de l'effet multiplicateur sur la demande globale. Elle conduit notamment à un sous-investissement nuisible à long terme, et à un surcroît de chômage important pendant toute la période de transition. L'augmentation des impôts directs sur les ménages formels est la mesure compensatoire la plus vertueuse. En effet, elle autorise une dépréciation du taux de change réel maximale et donc une croissance corrélative des exportations et des revenus agricoles, notamment salariaux, qui attire dans l'agriculture une partie des urbains, chômeurs de ménages formels ou informels dont les revenus s'accroissent moins. Cependant, ces mesures de compensation budgétaire ne diffèrent qu'à la marge. Dans tous les cas, l'augmentation de la fiscalité indirecte dépasse 50%.

Enfin, ces mesures fiscales ne permettent pas la stabilisation de la balance des paiements, dont l'équilibre est considérablement compromis

1. Les tableaux de résultats de ces deux simulations alternatives ne sont pas présentés dans cet article.

par la pénétration importante et rapide des importations. Un tel déséquilibre entraîne une augmentation cumulative de la dette publique extérieure et du poids du service de cette dette dans le budget de l'Etat. Ce second pourrait être compensé par un afflux d'aide extérieure, un rééchelonnement ou des annulations de dette, ou encore par un surcroît d'investissements directs. Etant donné le caractère transitoire et/ou aléatoire de ce type de transferts, nous n'avons pas retenu de telles hypothèses, mais plutôt une dépréciation de la monnaie marocaine. Ainsi, en l'absence d'un afflux massif d'aide extérieure ou d'investissements directs supplémentaires consécutifs au libre-échange, la stabilisation des comptes extérieurs pourra impliquer une dévaluation annuelle de 1% de la monnaie marocaine pendant cinq ans.

III / L'impact du libre-échange sur l'économie marocaine

Les exercices de simulation consistent donc à comparer le sentier de croissance de référence (et de « *statu quo* ») à une trajectoire de passage au libre-échange telle que nous l'avons définie. Pour les raisons invoquées ci-dessus nous n'envisageons dans cette partie qu'une seule mesure d'accompagnement budgétaire et monétaire : une augmentation compensatoire de la fiscalité indirecte, et une dévaluation supplémentaire du dirham. Le tableau 5 ci-dessous présente les trois variantes de libre-échange commentées dans cette partie. Les tableaux suivants récapitu-

TABLEAU 5. — Définition des variantes

	LIBEX0	LIBEX1	LIBEX2
1. Droits de douane à l'importation	Suppression totale étalée sur 5 ans	idem	idem
2. Effet sur les exportations			
Agricultures	gain immédiat de compétitivité-prix de 8%	idem	idem
Industrielles intenses en main-d'oeuvre	néant	néant	gain immédiat de compétitivité-prix de 8%
3. Mesures de compensation fiscale	néant	+75% sur les taux de taxes indirectes, étalé sur 5 ans	idem
4. Dévaluation	néant	5%, étalée sur 5 ans	néant

TABLEAU 6. — Résultats macro-économiques généraux

Variantes	LIBEX0	LIBEX1	LIBEX2
PIB	0,2%	-0,1%	2,1%
Chômeurs	-8,6%	-0,4%	3,4%
Investissement	-20,4%	5,1%	20,6%
Exportations	5,3%	9,5%	8,7%
Importations	11,7%	7,9%	13,8%
Tx chge réel (*)	0,0%	3,6%	1,8%
Déf. Budg./PIB (a)	-6,2	0,5	0,5
Bal. Cour./PIB (a)	-3,3	-0,7	-0,7
S. Dette Pub./PIB (a)	1,5	0,4	0,4
Inégalité (Indice de Theil)	5,1%	-8,0%	-4,2%
Pauvreté (b)	-1,7	-0,2	-2,2

Écarts à la simulation de référence : en pourcentage (%) ou en points de pourcentage.

(*) Une croissance indique une dépréciation.

(a) Écarts en points de pourcentage du PIB.

(b) Pourcentage de ménages sous la ligne de pauvreté, écarts en points de pourcentage.

Ex. : Cinq années après la fin du processus de libre-échange, dans la variante LIBEX0 le PIB serait supérieur de 0,2 %.

TABLEAU 7. — Commerce extérieur

Variantes	LIBEX1	LIBEX2
Exportations en volume		
Primaires	-1,4%	-5,0%
Agricoles	42,7%	25,5%
Industrielles intenses en travail	-2,8%	12,3%
Autres	3,2%	-2,2%
Importations en volume		
Agricoles	35,2%	44,9%
Industrielles intenses en travail	16,8%	24,6%
Industrielles intenses en capital	5,9%	11,4%
Autres	7,6%	17,8%
Complémentaires	1,2%	-7,5%

Écarts à la simulation de référence : en pourcentage (%).

lent l'impact à long terme (cinq ans après la fin du processus de libre-échange) de ces variantes sur les principales variables macro-économiques (tableau 6), le commerce extérieur par secteur (tableau 7) et la distribution de l'emploi par secteur (tableau 8).

TABLEAU 8. — *Emploi par secteur*

Variantes	LIBEX1	LIBEX2
Exp. Primaire	-9,5%	-9,5%
Agriculture	4,8%	0,0%
Industrie intense en travail	-8,2%	-3,6%
Industrie intense en capital	-5,6%	-5,6%
Non-échangeables formels	-6,7%	-3,3%
Non-échangeables informels	-3,2%	-1,8%
Administrations	0,0%	0,0%

Ecart à la simulation de référence : en pourcentage (%).

1 – La nécessité des mesures de compensation financière

En l'absence de compensation (variante LIBEX0), cinq années après la fin du processus, le déficit budgétaire se creuse très profondément et irrémédiablement (de 6 points de PIB), et le déficit de la balance courante s'élargit lui aussi dans des proportions considérables (3 points de PIB). Le financement extérieur des deux déficits aboutit à un alourdissement du service de la dette. Le financement monétaire du déficit budgétaire s'accroît lui aussi, aboutissant à une éviction de l'investissement privé qui finit par accuser une baisse de plus de 20 % par rapport au sentier de croissance de référence. Il apparaît ainsi que le maigre gain de revenu (1,4 %) obtenu à la fin du processus (sixième année, résultat non reproduit) est largement financé par l'extérieur et s'effectue au détriment de la croissance future : si même il pouvait être atteint temporairement, la répression de l'investissement et l'explosion de la dette ne peuvent que le compromettre à plus long terme. Cinq années plus tard, il est déjà réduit à zéro. Une telle dynamique n'est évidemment pas soutenable, et il faut recourir à des mesures de compensation, budgétaires (augmentation de la pression fiscale intérieure ou ralentissement des dépenses) et monétaires (dévaluation du dirham).

2 – Un impact mitigé sur la croissance (LIBEX1)

Tel que nous l'avons schématisé, le libre-échange conduit *ex ante* à un surcroît potentiel d'exportations agricoles (levée des barrières européennes) et à une baisse du prix intérieur des importations. Cette baisse de prix induit une baisse générale des coûts dans l'économie qui se traduit par une dépréciation du taux de change réel, et donc une amélioration de la compétitivité de l'offre domestique, tous produits confondus¹. Mais *in fine*, la progression des importations sur le marché intérieur est très supérieure à celle des exportations, et, quelles que soient les mesures de compensation envisagées, une dévaluation d'environ 5% du dirham est nécessaire pour stabiliser la balance commerciale, sans quoi on aboutit à un accroissement de la dette extérieure. Si elle rééquilibre les comptes extérieurs, la dévaluation du dirham est en revanche légèrement contractionniste : ceci provient d'un effet d'encaisses réelles et d'une réduction du crédit, à politique monétaire fixée (cf. Suwa-Eisenmann, 1994). D'une part, le surcroît d'inflation apporté par la dévaluation conduit les ménages à diminuer leur consommation pour reconstituer leurs encaisses monétaires. D'autre part, le stock réel de monnaie décroissant, le taux d'intérêt augmente, ce qui pénalise l'investissement. Les différentes variantes de compensation budgétaire, toutes accompagnées d'une dévaluation du dirham, ont donc un effet très mitigé sur la croissance.

L'augmentation des taux de taxes indirectes nécessaire pour stabiliser le déficit budgétaire est très importante. Elle atteint 75%, un niveau sensiblement équivalent à celui obtenu par le modèle de Rutherford *et al.* Par ailleurs, dans les deux modèles, les secteurs concernés par les réallocations sont les secteurs agricoles (tableau 7). Ces points communs résultent d'une même hypothèse de promotion des exportations (agricoles uniquement) par le libre-échange et d'un point de départ similaire en ce qui concerne la fiscalité intérieure et extérieure.

1. Cependant, l'augmentation compensatoire des taxes indirectes conduit à un léger renchérissement des prix des produits taxés qui limite la progression des exportations, qui dans le modèle ne sont pas exemptes de taxes. Dans certaines simulations, les exportations manufacturées intenses en main-d'œuvre pâtissent du libre-échange par l'intermédiaire de ce canal. Ce léger effet de compétitivité provient de la fonction de demande mondiale présente dans le modèle « MAQM », à la différence du modèle de Rutherford *et al.* Si les taxes étaient déchargées à l'exportation, cet effet ne se produirait pas.

En revanche, si l'on assimile le résultat de statique comparative de Rutherford *et al.* au long terme du modèle utilisé ici (cinq années après la fin du passage au libre-échange), les résultats obtenus sont un peu différents en termes de croissance du revenu, de plus de 2% dans un cas, presque nuls (et même très légèrement négatifs) dans l'autre cas. Cette divergence renvoie pour une part aux hypothèses concernant le marché du travail, l'immobilité du capital installé, et pour une autre part à la présence d'effets monétaires conduisant à un impact contractionniste de la dévaluation sur la demande et l'investissement (cf. *supra*). Les imperfections des marchés des facteurs de production et des marchés financiers limitent les effets bénéfiques des réallocations induites par le libre-échange.

Le libre-échange conduit l'économie marocaine vers une réallocation importante de ses ressources en faveur de l'agriculture. Malgré l'augmentation des taxes indirectes qui affecte leur pouvoir d'achat, les revenus agricoles et l'emploi rural, qui concernent les catégories les plus pauvres de la population, connaissent une légère amélioration, dans le prolongement de l'ajustement structurel. De ce fait, les inégalités se réduisent (baisse de l'indice de Theil intercatégoriel, tableau 6). En revanche, le secteur industriel subit de plein fouet la concurrence des importations. Le libre-échange conduit donc à une « re-spécialisation » de l'économie marocaine dans l'agriculture d'exportation, que seuls pourraient compenser des investissements directs orientés vers l'industrie, notamment d'exportation. Comme on l'a dit plus haut, la probabilité de tels investissements est encore hypothétique. Enfin, les mesures de compensation budgétaires et monétaires se traduisent par un affaiblissement des conséquences présupposées positives du libre-échange, voire une annulation. Au regard des espoirs placés dans cette mesure, les résultats effectifs pourraient être source de déception.

Sur le plan des migrations, l'absence de réduction significative de la pauvreté d'une part, du chômage d'autre part, et la tension entre une spécialisation agricole et le mouvement d'urbanisation et de modernisation de la société (deux tendances qui sont au moins en partie contradictoires) pourraient constituer des encouragements à migrer. Du moins, le libre-échange n'apparaît pas ici comme une alternative aux mouvements migratoires. En effet, le libre-échange, comme l'ajustement, semble plutôt laisser intactes les raisons de migrer. Si à la fin du processus de libre-échange, d'ici dix ou vingt ans, une demande de travail immigré devait réapparaître du côté européen, les motivations de départ seront peut-être restées les mêmes.

3 – La réaction de l'investissement et des exportations industrielles, facteurs stratégiques du processus

Avec les hypothèses de commerce extérieur retenues : élasticités des exportations et de la substitution d'importations, et promotion des exportations permise par l'ouverture du marché européen et du marché mondial, la dévaluation du dirham apparaît indispensable pour rétablir durablement l'équilibre des comptes extérieurs et juguler la croissance de la dette extérieure. Or, cette dévaluation a un impact légèrement contractionniste sur l'économie : l'équilibre des paiements courants s'obtient à travers une baisse de la demande des ménages et de l'investissement privé.

Si le libre-échange occasionnait une relance plus forte des exportations que nous ne l'avons supposée jusqu'à présent (conformément aux estimations de Rutherford *et al.*), et en particulier une relance des exportations industrielles (confection), une dévaluation ne s'imposerait plus. Même si l'analyse de la position compétitive actuelle du Maroc ne va pas dans le sens d'une telle hypothèse, une variante non « dévaluationniste » a été envisagée (LIBEX2), en imaginant un gain de compétitivité identique de 8 % pour les exportations agricoles et industrielles intenses en main-d'œuvre¹. Tout en conservant une augmentation de 75 % des taux de taxes indirectes à titre de compensation budgétaire, et dans le cadre d'un libre-échange asymétrique, l'effet de relance est immédiat pour les exportations tandis que les importations pénètrent lentement sur le marché intérieur (à mesure que les tarifs douaniers sont abaissés). La relance rapide des exportations totales (7 % par rapport à la référence dès la première année) assure la stabilité du service de la dette, sans dévaluation du dirham.

Par rapport à la variante « dévaluationniste » (même compensation fiscale mais aucune relance des exportations industrielles) le taux de change réel se déprécie moins (+ 1,8 % au lieu de + 3,6 %), et les réallocations factorielles sont moins favorables à l'agriculture. Les exportations agricoles sont accrues de 25,5 % au lieu de 42,7 % à long terme, et les

1. Une autre possibilité aurait pu être envisagée : augmenter l'élasticité-prix de la demande mondiale d'exportations.

exportations textiles de 12,3 % au lieu de régresser de — 2,8 %. Les investissements privés sont plus élevés (+ 20,6 % contre + 5,1 %). Le chômage urbain n'augmente pas. L'économie marocaine dans son entier enregistre un gain de croissance de 2,1 % à long terme. Plus favorable à l'emploi et aux revenus urbains, une relance des exportations textiles diminue sans doute l'incitation à migrer pour les jeunes actifs des villes, qu'ils s'insèrent dans le secteur informel ou sur le marché du travail salarié.

Rappelons néanmoins que l'analyse de la position compétitive de l'industrie marocaine ne va pas dans le sens de prévisions aussi optimistes (voir *supra*). Une telle trajectoire pourrait cependant correspondre à un afflux soutenu d'investissements directs industriels, européens ou extra-européens, et visant l'exportation vers le marché européen. D'autres mesures, comme un soutien incitatif à l'industrie sous formes de subventions financées par un apport d'aide extérieure, pourraient également conduire à un résultat du même type. L'orientation libérale de la politique économique marocaine rend néanmoins plus improbable cette dernière option.

IV/ Conclusion

Dans le cadre d'une recherche de long terme sur les relations entre libéralisation commerciale et migrations internationales au Maghreb, cet article a cherché à examiner, dans une première étape et sur le cas du Maroc, à quelles conditions les conséquences macro-économiques du libre-échange pouvaient influencer de manière significative les flux migratoires. Ce travail utilise un modèle d'équilibre général calculable dynamique, multisectoriel et désagrégé au niveau des ménages, et comprenant une partie financière¹. Les fermetures macro-économiques que nous avons retenues attribuent notamment une certaine rigidité au marché du travail (chômage urbain massif) et un faible niveau de développement au secteur financier. Sous ces hypothèses, nous obtenons des résultats mitigés concernant l'impact du libre-échange sur la croissance des revenus, de l'emploi, et sur la réduction de la pauvreté. L'annulation des tarifs

1. Le travail présenté ici n'est qu'une première étape d'une recherche plus longue. Notamment, la migration internationale n'est pas modélisée de façon endogène, au contraire des migrations internes.

douaniers entraîne une perte d'environ un quart des recettes fiscales qui doit être compensée par une augmentation de la fiscalité indirecte intérieure. La forte pénétration des importations consécutive provoque une dégradation de la balance courante qui doit être également compensée par une dévaluation du dirham. Ces deux mesures compensatoires atténuent les effets bénéfiques d'une réallocation plus efficace du travail.

Il faudrait une relance plus optimiste des exportations agricoles et manufacturières pour obtenir un impact significativement positif du libre-échange. Or, la position compétitive récente du Maroc et les perspectives d'investissements directs n'augurent pas d'une telle relance. Ainsi, les hypothèses retenues par Rutherford *et al.* (1994) en matière d'exportations, que nous avons reprises, se limitent à un gain de compétitivité modique (8 %) des seules exportations de fruits et légumes. Enfin, la relance des seules exportations agricoles se traduit dans les deux modèles par une « re-spécialisation » de l'économie marocaine dans la production agricole, dont on peut se demander si elle n'est pas contradictoire avec le fragile processus d'industrialisation entamé pendant les années 80. Si le libre-échange constitue la suite logique de l'ajustement structurel, la libéralisation des échanges allant de pair avec la libéralisation de l'économie dans son ensemble, les programmes d'ajustement structurel suffisent-ils à placer les économies semi-industrialisées dans une position compétitive qui les rende capables d'affronter un marché mondial très concurrentiel ? La réponse à cette question demeure incertaine. L'exemple marocain montre aussi que, préalable au libre-échange, l'effort de stabilisation doit continuer pendant toute la période de transition et peut-être au-delà, de manière à juguler l'impact déstabilisant de la disparition des barrières douanières sur les finances publiques et les comptes extérieurs. Une étude en équilibre général sur la Tunisie aboutit à des conclusions similaires (Kebadjian, 1994). A côté des effets de réallocation sectorielle, la relance des exportations et de l'investissement direct étranger est connue de manière très incertaine, surtout pour les pays en développement. Ces phénomènes étant le plus souvent posés de manière exogène, on les retrouve dans les résultats. D'autres mécanismes ont été récemment mis en avant à travers lesquels la libéralisation des échanges commerciaux peut exercer ses effets : l'exploitation d'économies d'échelle à travers la spécialisation d'une part, et un accroissement de la concurrence d'autre part (diminution du pouvoir de marché des oligopoles domestiques). La prise en compte de ces mécanismes pourrait permettre de faire apparaître des effets positifs supérieurs. Dès lors, le libre-échange pourrait apparaître comme une alternative plus vigoureuse aux mouvements migratoires.

BIBLIOGRAPHIE

- Bourguignon François, de Melo, Jaime, Branson, William B. (1989), *Macroeconomic Adjustment and Income Distribution : a Macro-Micro Simulation Model*, Centre de développement de l'OCDE, Technical Paper n° 1, Paris.
- Bourguignon François, de Melo Jaime, Morrisson Christian (1991), Adjustment with Growth and Equity, *World Development*, Special issue, vol. 19, n° 11.
- Bourguignon François, Morrisson Christian (1992), *Ajustement et équité dans les pays en développement, une approche nouvelle*, Etudes du Centre de développement de l'OCDE, Paris, 116 p.
- Brown Drusilla K., Deardorff Alan V., Hummels David L., Stern Robert M. (1994), *An Assessment of Extending NAFTA to Other Major Trading Countries in South America*, mimeo, Research Consortium on North American Trade and Investment (3rd annual meeting), Toronto, 22 p. + Annexes.
- CEPII (1992), *Economie mondiale 1990-2000 : l'impératif de croissance*, Paris, 518 p.
- Chevallier Agnès (1994), Les échanges CEE-Maghreb en rétrospective, repères statistiques, in *Vers une zone de libre-échange Europe-Maghreb, Cahier du GEMDEV*, n° 22, Paris, p. 17-29.
- Diaz Briquets Sergio, Weintraub Sidney (eds) (1991), *Series on Development and International Migration in Mexico, Central America, and the Caribbean Basin*, Boulder, San Francisco, Oxford, Westview Press, 6 vol.
- Direction de la statistique du Maroc (1991), *Comptes des administrations publiques 1980-1990*, Rabat, 134 p.
- Direction de la statistique du Maroc (1992), *Comptes et agrégats de la Nation. Résultats provisoires de l'année 1991*, Rabat, 14 p.
- Goldin Ian, Knudsen Odin, van der Mensbrugge (1993), *Trade Liberalization : Global Economic Implications*, OCDE-World Bank, 218 p.
- GREI, Centre d'études stratégiques (1992), *La matrice de comptabilité sociale du Maroc de 1985*, Rabat-Agdal, Maroc, Université Mohammed-V, octobre, 130 p.
- Haddad Mona (1993), *The Link Between Trade Liberalization and Multi-Factor Productivity : The Case of Morocco*, Middle East & North Africa Discussion Paper n° 4, Washington, DC, The World Bank, 34 p.
- Kebabdjian Gérard (1994), Les pays du Maghreb ont-ils intérêt à une zone de libre-échange avec l'Union européenne ?, in *Vers une zone de libre-échange Europe-Maghreb, Cahier du GEMDEV*, n° 22, Paris, p. 59-77.
- Krugman Paul R. (1993), The Narrow and Broad Arguments for Free Trade, *The American Economic Review*, n° 2.
- Massey Douglas S. (1988), Economic Development and International Migration in Comparative Perspective, *Population and Development Review*, vol. 14, n° 3, p. 383-413.
- Morrisson Christian (1991a), *Ajustement et équité au Maroc*, Etudes du Centre de développement de l'OCDE, Paris, 152 p.
- Morrisson Christian (1991b), Adjustment, Incomes and Poverty in Morocco, *World Development*, vol. 19, n° 11.
- Rutherford Thomas F., Rutström E. E. and Tarr David (1993), *Morocco's Free Trade Agreement with the European Community, A Quantitative Assessment*, Policy Research Working Paper n° 1173, Washington, DC, The World Bank, 27 p. + Annexes.
- Rutherford Thomas F., Rutström E. E. and Tarr David (1994), L'accord de libre-échange

entre le Maroc et la CEE : une évaluation quantitative, *Revue d'économie du développement*, 2/1994.

Suwa-Eisenmann Akiko (1994), La dévaluation contractionniste : les enseignements d'un modèle micro-macro, *Revue d'économie du développement*, 3/1994.

Tapinos Georges, Cogneau Denis, Lacroix Pauline, de Rugy Anne (1994), *Libre-échange et migration internationale au Maghreb*, FNSP, Service d'étude de l'activité économique, Groupe d'études « Démographie et relations internationales », Paris.

Tapinos Georges (1974), *L'économie des migrations internationales*, Paris, Armand Colin.

Tapinos Georges (1994), International Migrations and Development, *Population Bulletin of the United Nations*, n° 36, New York.

World Bank (1994), *Kingdom of Morocco, Republic of Tunisia : Export Growth, Determinants and Prospects*, Country Operations Division, Country Department I, Middle East and North Africa Regions, Washington DC.

RÉSUMÉ

Cet article pose la question d'une libéralisation accrue des échanges comme alternative à la migration internationale, entre le Maroc et l'Europe. Un modèle d'équilibre général calculable dynamique de l'économie marocaine est utilisé pour étudier les conséquences probables du libre-échange sur les revenus, l'emploi et leur répartition sectorielle et catégorielle. Il est trouvé que les mesures budgétaires (accroissement de la fiscalité indirecte) et monétaires (dévaluation) d'accompagnement d'un abaissement des tarifs douaniers atténuent les effets bénéfiques d'une meilleure allocation des facteurs, et qu'à long terme le libre-échange n'aurait qu'un impact assez limité sur le revenu national, l'emploi, et la pauvreté. Les hypothèses de relance des exportations et de réaction de l'investissement étranger sont évidemment cruciales dans cette évaluation, ainsi que le type de modèle utilisé.

ABSTRACT

This paper addresses the issue of trade liberalization, as an alternative to international migration, between Morocco and Europe. A dynamic computable general equilibrium model of the Moroccan economy is used to study the likely consequences of free trade upon incomes and employment, as well as their distribution among sectors and social categories. It is found that the budgetary (increase in indirect taxes) and monetary (devaluation) measures that accompany the lowering of import duties somewhat lessen the positive effects of a better factor allocation, and that in the long run free trade would only have a limited impact on national income, total employment and poverty. The hypotheses concerning the responses of exports and foreign investment are crucial for this kind of assessment, as well as the type of CGE model used.
